









La haie plantée l'automne dernier fera à terme un habitat idéal pour la pie-grièche écorcheur, repérée dans la région.

Pro Natura invite les propriétaires terriens à signer un bail avec leurs locataires pour aider la nature. Des pionniers fribourgeois se sont lancés.

≪ Plus de trente ans

d'exploitation intensive, ça ne

s'efface pas comme ca. >>

PAR **CHRISTINE WUILLEMIN**

« Dans cinq ans, cette haie sera belle et touffue. Exactement ce qu'il faut au bruant jaune pour nicher ou au triton alpestre pour migrer à couvert jusqu'au plan d'eau en contrebas. » Charlotte Fisler est ravie. Elle et son mari Elvio (> photo) contemplent leur terrain agricole, récemment enrichi d'une longue haie et d'un verger haute-tige. Ils ont aussi banni l'épandage de purin et

les fauches trop fréquentes dans leur prairie. « Nous espérons voir revenir les fleurs colorées de notre enfance et leur cortège de papillons, mais il faudra être patients. Plus de trente ans d'exploi-

tation intensive, ça ne s'efface pas comme ça », explique la propriétaire de cette parcelle de $8\,000~\text{m}^2$ située à Saint-Martin, en Veveyse fribourgeoise.

A l'origine de ce virage vert, un courrier de Pro Natura reçu au printemps 2021. Il encourage les détenteurs de surfaces agricoles à promouvoir la nature. Comment? En concluant un bail pour la biodiversité avec les ex-

ploitants de leurs champs. En effet, inclure certaines exigences environnementales avant de louer des terres peut considérablement augmenter leur intérêt pour la faune et la flore. Et le potentiel est grand : en Suisse, 45 % des terres cultivables sont détenues par des privés qui les louent souvent sans s'intéresser à la manière dont elles sont utilisées.

L'idée séduit les époux Fisler qui sont parmi les premiers à se lancer. « C'était frustrant de ne pas pouvoir influencer les pratiques agricoles sur notre propre terrain. Nous avons donc saisi l'occa-

sion dès qu'elle s'est présentée », sourit Elvio. Pro Natura mandate alors le biologiste Grégoire Schaub (> photo) pour conseiller le couple. Ensemble, ils définissent une série de mesures réalistes. « Il fallait que la nature y trouve son compte et que cela convienne aussi à l'exploitant, invité à changer ses habitudes et subissant une petite perte de rendement, détaille le consultant.

Je me suis donc assuré qu'il perçoive des paiements directs que la Confédération octroie aux paysans dont les pratiques favorisent la biodiversité. » La bonne entente entre les propriétaires et l'agriculteur permet ensuite de signer le nouveau bail sereinement. C'est gagné!

En novembre, 250 buissons et une dizaine de fruitiers sont mis en terre chez les Fisler. Financés par le canton et plantés par une classe de Saint-Martin, ils attirent déjà quelques insectes en ce mois d'avril. Si cet exemple est une réussite, le bail pour la biodiversité ne suscite pour l'instant pas l'engouement espéré par Pro Natura. Sur 130 demandes de propriétaires terriens en 2021, seules 39 ont abouti à un nouveau contrat de bail, dont une dizaine en Suisse romande. Cette année, l'association renouvelle son appel en ciblant davantage les bourgeoisies et les paroisses qui possèdent de nombreux terrains. Vous êtes propriétaire et vous souhaitez favoriser la biodiversité sur vos terres? Lancez-vous!

Christine@salamandre.org

> bit.ly/3uHbVJ8